Breuillet
CHARENTE-MARITIME
L'esprit village

Breuillet ACTU' #7

Les quartiers au cœur de l'action municipale



Du 7 octobre au 18 novembre, cinq réunions de quartier ont été organisées. Plus de 400 habitants ont répondu présents, témoignant d'une réelle attente de proximité et de dialogue. Ces rencontres ont permis d'échanger directement et franchement avec l'équipe municipale. Une occasion de faire connaissance avec vos élus. Ces réunions concrétisent un engagement de campagne : rapprocher les élus des habitants, mieux connaître leurs préoccupations et les associer à la vie communale.

Lors de chaque réunion, Madame la Maire a fait un point d'étape sur les principaux projets communaux : **le réaménagement de la place Jean-Noël de Lipkowski**, **la rénovation du presbytère**, la construction de la **nouvelle gendarmerie**, le projet de **déplacement de la pharmacie,** les projets de **liaisons cyclables** et d'amélioration du **stationnement**. Le projet agrivoltaïque auquel la commune a donné un avis défavorable, a également été évoqué.

La circulation et la sécurité routière ont dominé les échanges.



Vitesses excessives, voies étroites, absence de trottoirs, intersections peu visibles. La commune envisage des chicanes et des écluses, matérialisées par des plots et du marquage au sol. Dès cet hiver, ce dispositif sera expérimenté sur les routes du Vinet, du Billeau et dans la montée des Grands Prades. Une signalisation renforcée et des contrôles de vitesse par la gendarmerie seront engagés cet hiver. En 2027, d'autres aménagements de sécurité seront faits sur d'autres secteurs.

La sécurité routière est un enjeu prioritaire pour la mairie.

D'autres sujets ont été abordés : ruissellements et pression de l'eau à Taupignac, stationnement dans le centre, entretien des fossés, entretiens des chemins, éclairage, réseaux ou encore équipements pour les jeunes enfants.

Des premières réponses sont déjà engagées.

Les horaires d'extinction de l'éclairage sont désormais fixés à 23 h en hiver et à minuit en été. Une cinquantaine de places de stationnement sera créée en 2026 allée des Sports et en 2027 route de la Simandière. Le parking de la médiathèque va être réaménagé, avec **deux places équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques**. Des protections de trottoirs ont été renforcées et des caméras supplémentaires vont être installées. La commune travaille par ailleurs avec le Département sur la circulation des poids lourds dans le centre-bourg et la sécurisation de certains axes.



La maire a rappelé la méthode retenue par la mairie : examiner la faisabilité et tenir compte des moyens financiers, dire oui lorsque c'est possible, expliquer les délais lorsqu'une réponse doit être différée, mais aussi savoir dire non lorsque cela s'impose. « Quand ce sera non, on vous le dira. On est dans un langage de vérité ».

Lorsque les sujets relèvent du Département, de la CARA ou d'un propriétaire privé, la commune s'engage à saisir les interlocuteurs compétents et à relayer les préoccupations des habitants.

Ces cinq réunions témoignent d'une volonté : celle d'une équipe municipale proche des habitants et présente sur le terrain.

Les demandes recueillies sont inscrites dans un registre partagé entre élus et services municipaux. Il permet de suivre chaque situation, d'organiser les interventions et de fixer les priorités en fonction des besoins et des moyens disponibles.

Un problème, un dysfonctionnement ou un équipement défectueux dans l'espace public ? N'hésitez pas à le signaler via le site ou l'application de la mairie, rubrique « Signalement sur l'espace public » de « Mon portail citoyen» .

Ces réunions seront renouvelées une fois par an. Mais les échanges ne s'arrêteront pas là : ils se poursuivront au fil des rencontres, des visites et des discussions dans les quartiers. L'équipe municipale souhaite rester à l'écoute, agir concrètement et apporter des réponses, chaque fois que possible.

La proximité ne se proclame pas : elle se pratique, jour après jour.



Mairie - 28, rue du Centre - 17920 BREUILLET

La Maire ,
Marie-Noëlle GROCH

23/11/2026